

# LES CHIFFRES CLÉS

ZOOM SUR LES SALARIÉS DU CHANTIER

78%

de sorties  
vers l'emploi  
ou la formation  
en 2018

20%

des salariés  
sont bénéficiaires  
du RSA

10

ÉQUIVALENTS  
TEMPS PLEIN

conventionnés par l'État  
en CDD d'insertion (CDDI)



ÂGE DES SALARIÉS :  
MOINS DE 26 ANS  
PLUS DE 50 ANS

18 200 H  
de travail / an



CONTRAT :  
CDDI INITIAL  
DE 4 MOIS  
renouvelable dans  
la limite de 2 ans

2 ENCADRANTS TECHNIQUES  
présents sur le terrain quotidiennement



26 HEURES/  
SEMAINE



1 ACCOMPAGNATRICE  
SOCIO-PROFESSIONNELLE



VOUS ÊTES UNE COMMUNE  
DU TERRITOIRE ?

VOUS ÊTES UNE  
ENTREPRISE ?

Vous avez besoin de réaliser des  
travaux réguliers ou ponctuels  
d'espaces verts ou de  
second-oeuvre ?

Vous souhaitez donner une valeur  
ajoutée sociale à votre activité en  
contribuant à l'insertion par le  
travail ?

## 3 BONNES RAISONS de faire appel au Chantier d'Insertion

- Vous contribuez à l'insertion sociale de personnes en difficulté.
- Vous participez à la diversité des activités proposées sur le Chantier d'Insertion.
- Vous bénéficiez de main d'œuvre et d'encadrement technique adaptés.

En faisant appel au Chantier d'Insertion, vous bénéficiez de compétences et de matériel adéquats dans le cadre d'une convention régulière et/ou de prestations ponctuelles.

- Vous permettez aux personnes en insertion de tester leur choix de ré-orientation.
- Vous répondez à un besoin ponctuel de main-d'œuvre sans surcoût pour votre entreprise.
- Vous recrutez des salariés qualifiés avec des compétences certifiées par nos équipes.

En vous adressant au Chantier d'Insertion, vous accueillez sans frais des personnes pour 1 à 4 semaines d'immersion grâce à la convention de mise à disposition gratuite.



©Service Communication Concom  
Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Communauté de communes Seille et Grand Couronné  
47 Rue Saint Barthélémy 54280 CHAMPENOUX  
21 Route de Pont-à-Mousson 54610 NOMENY  
contact@cc-gc.fr - 03 83 31 74 37

# LE CHANTIER D'INSERTION



de la Communauté de communes  
de Seille et Grand Couronné



01  
QU'EST-CE QUE  
C'EST ?

02  
LES OBJECTIFS

03  
LES ACTIVITÉS  
DU CHANTIER

04  
L'ACCOMPAGNEMENT  
SOCIO-  
PROFESSIONNEL

L'insertion sociale  
et professionnelle,  
un outil au service  
de la solidarité

[www.territoire-smgc.fr](http://www.territoire-smgc.fr)



La Communauté de communes de Seille et Grand Couronné s'est engagée depuis 1991 sur la question de l'emploi et de l'insertion.

Le Chantier d'Insertion a été mis en place pour répondre à un besoin d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi.

Basé sur des activités d'entretien des espaces verts et du second oeuvre, le Chantier est un véritable tremplin pour un retour vers un emploi durable.



## 01

### QU'EST-CE QUE LE CHANTIER D'INSERTION DE SEILLE ET GRAND COURONNÉ ?

Le Chantier d'Insertion a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur retour à la vie active.

En moyenne, 25 personnes par an y sont accueillies, originaires pour 60% d'entre elles de Seille et Grand Couronné.

Pour être éligibles, les salariés doivent habiter le Val de Lorraine, qui regroupe les territoires de Seille et Grand Couronné, Bassin de Pont-à-Mousson, Bassin de Pompey et Mad & Moselle.

Le Chantier est co-financé par l'Etat et l'Europe, à travers le Fonds Social Européen.

## 02

### LES OBJECTIFS DU CHANTIER D'INSERTION

#### Répondre à une problématique sociale...

- Proposer un **contrat salarié** à un public en difficulté en vue de son retour à l'emploi.
- Garantir un **accompagnement** socio-professionnel ciblé et adapté à chaque individu.
- Permettre une **acquisition de savoir-faire et de savoir-être indispensables** sur le marché du travail
- Favoriser la **reprise de confiance en soi** par une expérience professionnelle valorisante et constructive.
- Augmenter l'**employabilité des salariés** par des formations individuelles appropriées à chacun.

#### ... ainsi qu'à un besoin des communes

- En terme de travaux d'entretien des espaces verts ou du patrimoine bâti.
- En proposant des interventions régulières ou sur prestations ponctuelles.

## 03 LES ACTIVITÉS DU CHANTIER

**ENTRETIEN DES ESPACES VERTS** : Tonte, taille, débroussaillage, entretien de voirie, coupe, abattage, aménagement... (activité principale)

**ENTRETIEN DES BÂTIMENTS** : Peinture, maçonnerie... Pour découvrir plusieurs métiers (activité secondaire)

**ET AUSSI PÉRIODE HIVERNALE** : Fabrication et pose de mobilier de plein air en bois, signalétique...

## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

Les personnes en insertion doivent bâtir un projet professionnel durant leur parcours sur le Chantier. Pour cela, chaque agent est :

### ACCUEILLI

sur le Chantier d'Insertion au sein d'une équipe. Il acquiert des savoir-faire et des savoir-être, comme respecter les consignes de sécurité, les horaires de travail ou encore les règles de vie d'un collectif.

### ACCOMPAGNÉ

- **socialement** : par une professionnelle à l'écoute. Son rôle est d'identifier et suivre les problématiques de chaque salarié, lui faciliter l'accès aux droits, à la citoyenneté...

- **professionnellement** : chaque salarié est pleinement accompagné pour élaborer son projet professionnel, qui peut être différent des métiers pratiqués au sein du chantier. Des outils de recherches d'emploi, des simulations d'entretiens d'embauche, des immersions et visites d'entreprises, lui sont proposés pour confirmer son choix.

### ENCADRÉ

par des responsables d'équipe, spécialisés et formés dans l'insertion. Ils accompagnent et forment les salariés dans les gestes techniques, ainsi que dans leurs parcours professionnels.

"ENTRER DANS LE CHANTIER, C'EST ENTAMER UNE DÉMARCHE POUR ALLER DE L'AVANT"

